

Examen du semestre 2  
 Module Linguistique 3  
 Groupes : 01 & 02  
 Enseignant : A. ABDELLAOUI  
 2023-2024 - Durée : 1h30m

**Question 01 : (noté 15/20)**

À coté de l'alternance et le mélange codiques et l'emprunt, le bilinguisme est, sans doute, l'une des manifestations les plus évidentes du phénomène de contact de langues. Résumez l'essentiel de ces notions en sociolinguistique, en mettant l'accent sur le lien qui pourrait être dégagé entre eux et, en vous inspirant de la situation algérienne.

**Réponse 01 :**

Qu'il s'agisse de bilinguisme, d'alternance ou de mélange codiques ou, encore, d'emprunt linguistique, ce sont, là, différents concepts sociolinguistiques qui réfèrent aux diverses manifestations de ce que l'on appelle "les interférences linguistiques" ; phénomène qui constitue la conséquence directe et inévitable de ce qui s'appelle le "contact de langues". En effet, dès lors que deux, ou plus, langues se retrouvent en usage dans un même espace, une même société ou une communauté, il est très courant que des éléments (traits) linguistiques, appartenant à une langue B (langue-source), se retrouvent dans une autre langue A (langue emprunteuse ou langue cible) : "Il y'a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas" (Dubois et al. 1973 : 188). Il s'agit, donc d'un transfert d'unités ou d'autres traits linguistiques (tournures, aspects grammaticaux ou phonétiques...) d'une langue à une autre, lorsque celles-ci sont en contact. Dans le cas où l'unité empruntée l'est, avec sa lexie et sa signification, l'on parle d'emprunt lexical : celui-ci "mérite" son statut d'emprunt après avoir subi la mise en morphologie nécessaire pour le "débarrasser" de ses traits étrangers. Lorsque la lexie de l'unité empruntée existe, déjà, dans la langue-cible, mais que son sens, dans la langue-source, n'existe pas, encore, dans la langue-cible, on se contente d'emprunter sa signification (son signifié) : l'on parle, alors, d'emprunt sémantique (le verbe réaliser, en français qui tire son second signifié de "se rendre compte", de l'anglais "to realize". L'emprunt, selon Dubois, est "le phénomène le plus important dans le contact de langues. L'usage de deux langues dans un même espace, finit par engendrer une situation de bilinguisme ; c.-à-d., une aire de pratiques langagières où se mêlent les traits des deux systèmes linguistiques, chez un seul et même locuteur qui se voit doté de la faculté d'assurer les situations de communication dans deux langues différentes (*bilinguisme individuel*) : "le bilinguisme, c'est le fait, pour un individu, de parler, indifféremment, deux langues" (G. Mounin). Dans ce cas de figure, l'ont pourrait mentionner des bilinguismes qui pourraient exister, chez certains locuteurs algériens : bilinguisme arabe algérien/(anglais, allemand, russe, italien, chinois, turque, etc.), mais que l'on n'observera pas chez la majorité d'entre eux. Plus on trouvera de locuteurs dans ce même cas, avec cette même faculté, l'on sera en mesure de parler de *bilinguisme social*. Dans ce cas, trois bilinguismes se distinguent ; arabe-algérien/tamazight (kabyle, chaoui, targui, mozabite, ch'leuh, etc., arabe-algérien/français, tamazight/français (avec ses variantes citées). La question du bilinguisme a, de tout temps, divisé, les spécialistes (entre linguistes, sociolinguistes, psychologues et pédopsychologues. En effet, selon que l'on interroge son impact sur l'acquisition de la langue maternelle (en compétition, forcément, avec la deuxième langue acquise), l'on parle de *bilinguisme favorable* ou *défavorable*. Sur la question de la maîtrise des deux langues "pratiquées" par le locuteur, les spécialistes (divisés, là, encore) parlent de "*bilinguisme impossible, inexistant* (personne n'est bilingue), de *bilinguisme général* (tout le monde est bilingue) et de *bilinguisme relatif* (maîtrise relative des deux langues). Fait conséquent, un locuteur bilingue aura tendance à marquer ses pratiques langagières par une alternance dans l'usage (la sollicitation) des deux langues qu'il "maîtrise" ou, encore de mélanger les deux à l'intérieur de ses productions linguistiques : c'est le phénomène de l'alternance et du mélange codiques. Alternier (faire des va-et-vient) [entre] deux langues, revient, en effet, à enchaîner des séquences verbales produites, respectivement, dans l'une et l'autre langue. L'on parle d'alternance intra- et extra-phrastiques. Ex. L'on peut, aisément, entendre un locuteur algéro-arabophone dire "Alèch' teklaksoni f' les embouteillages ?", "rob naviguer àala robek?", "rani m'ridh. Ma neqderch' n'dir l'examen de remplacement?", "Attention irohoklek les papiers ! Telqa robek ff les problèms m'aa l'administration", etc. Un locuteur amazighophone peut, à son tour, alterner (ou mélanger) des formes venant de sa langue maternelle et des deux autres langues en usage, en Kabylie : les nombreux exemples que l'on peut tirer des textes de chansons de Slimane AZEM sont très illustratifs de ce phénomène : "Anda tella lxedema i iweeren, d l'immigré i ttittqabalen Yarna s ssuma rxisen, u qqařen-as : «tu as d'la chance » U qqařen-as »tu as d'la chance » imi tesēid la résidence" ; "Ma yella yelzem a nsafer , ad zřen la différence. Ad zřen la différence ma yella ulac la résidence » ; « Anda nrüh yella yiṭij, di kul tamurt ittfeḡḡiḡ. A Rebbi dayen ittferriḡ, yedmen-ay amēic d'avance. Yedmen-ay amēic d'avance, jusqu'à la fin d'existence ». (S. Azem & Chikh Noureddine : La Carte de Résidence, SACEM, 1973), etc. [même, si comme nous l'avons vu, il serait plus judicieux de séparer ce qui est de l'ordre de l'alternance et du mélange, dans ce cas précis. Car, le fait d'insérer une séquence produite dans une autre langue, à l'intérieur d'un énoncé (ou phrase), elle-même, entamée dans une autre langue, relève, plus, d'un mélange que d'une alternance (va-et-vient)].

**Question 02:**

Le marché linguistique algérien est un des exemples parfaits pouvant illustrer, aux yeux d'un sociolinguiste, les tensions inter- et intralinguistiques qui gèrent les pratiques langagières, dans un espace dit pluri- ou multilingue. Décrivez, succinctement ce qui constitue la particularité de ce marché local, en expliquant les concepts d'*habitus linguistique*, de *capital symbolique* et d'*insécurité linguistique*, à travers quelques exemples !

**Réponse 02:**

La notion de marché linguistique a été proposée par le sociologue français P. BOURDIEU. Elle fait référence à une situation où plusieurs langues, ou variétés de langues, en contact, sont soumises à un processus d'évaluation permanent, de la part des locuteurs. Le terme "marché" rappelle, bien entendu, le lieu où des transactions (échanges commerciaux) se déroulent et où des produits sont proposés à la vente par des "producteurs" (ou commerçants) à des "clients" (ou acheteurs) susceptibles de se laisser "séduire" (ou tenter) par tel ou tel produit et en contrepartie desquels ils paient "le prix". Le marché linguistique renvoie, donc, à ce processus d'évaluation par lequel passent les langues (ou les variétés d'une même langue), par des locuteurs qui les classent sur une échelle de valeurs symbolique (imaginaire, mais consensuelle), en allant de la langue (ou variété) la plus prestigieuse, la plus valorisée, la plus estimée, la plus "chère", à la langue qui reçoit le moins d'attributs positifs, favorables, "flatteurs", ou mélioratifs. Pour Bourdieu, les locuteurs se trouvent tentés d'imiter ou d'adopter la langue la plus prestigieuse pour adopter, en conséquence, le prestige social dont jouissent "naturellement et légitimement" ses locuteurs (locuteurs de cette langue prestigieuse). Celle-ci est, en effet, perçue comme un moyen d'ascension (élévation) sociale et le fait de la pratiquer (par des locuteurs d'une autre langue moins prestigieuse) permet une meilleure position sur l'échelle des valeurs sociales. Pratiquer la langue la plus prestigieuse (variété haute, selon Ferguson et code élaboré, chez Bernstein) confère au locuteur une sorte de "pouvoir symbolique" par lequel il dominera les autres locuteurs dont les langues (ou variétés de langue) sont moins prestigieuses, plus péjorées ou négativement perçues par l'ensemble des locuteurs de la communauté sociale. De ce fait, cette langue prestigieuse devient le "capital dominant" et ses locuteurs domineront grâce à cela et se sentiront en supériorité face au reste des locuteurs des autres groupes linguistiques/sociaux. Face à cette supériorité, les locuteurs d'autres langues se retrouvent souvent en difficulté dès qu'ils s'adressent au locuteur dominant et se sentent, donc, en infériorité, convaincus que celui-ci les jugera négativement quant à leur compétence "défaillante" dans la langue dominante. C'est le sentiment d'insécurité linguistique. En effet, les locuteurs dits "inférieurs" sont, souvent, hantés par la peur de ne pas "être à la hauteur" et appréhendent de commettre des erreurs en s'adressant à un locuteur jugé plus compétent dans la langue (ou variété) prestigieuse et anticipent ses erreurs en insistant sur l'application des règles, quitte à commettre l'erreur, tant appréhendée. C'est ce qui s'appelle l'auto-correction ou hyper-correction.